

Réf: Dossier N° 103030

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARGUS PLUS »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON BANCO II
EN FACE DE LA CIE, Lot 3024, Ilot 344

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARGUS PLUS »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,
GENIE CIVIL,
GENIE
~~ENERGETIQUE~~,
GESTION URBAINE,
IMPORT ET EXPORT DE MARCHANDISES DIVERSES,.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON BANCO II EN FACE DE LA CIE, Lot 3024, Ilot 344

Dirigeant(s) : M SEKA JEAN-JACQUES RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02403 du 03/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18604/GTCA/RC/2022 du 03/05/2022

